

Qu'est-ce que le SDRIF, Schéma directeur de la Région Ile-de-France 2030 ?

**Un projet d'aménagement !
Un projet de société !
Un document d'urbanisme !**

- **A quoi ressemblera l'Ile-de-France en 2030 ?**
- **Population, logements, emploi, développement économique, transport en commun, voirie, espaces naturels, inégalités spatiales, sociales, économiques, ... sont autant de préoccupations qui concernent tous les acteurs de la Région, du citoyen aux instances nationales.**
- **Le SDRIF est donc un projet de société qui doit répondre de manière concrète aux besoins de la population pour préparer aujourd'hui l'Ile-de-France de demain.**

Révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France

Enquête publique du 28 mars au 14 mai 2013

Contribution du CDHPF

Le Collectif de Défense de l'Hôpital Public de Fontainebleau, CDHPF, tient à souligner les enjeux spécifiques du département de la Seine et Marne en matière de santé :

- développement des maladies chroniques,
- développement des maladies infectieuses,
- surmortalité féminine par cancer,
- surmortalité infantile.

Nos références : Rapport de l'Observatoire Régional de Santé, ORS

oOo

Cette analyse est à mettre en relation avec :

- la qualité insuffisante du logement,
- les pollutions sonores et atmosphériques, ...

oOo

Cette analyse est à mettre en lien avec des problématiques transversales majeures :

- les inégalités sociales,
- les inégalités territoriales de santé fortement marquées.

Nos références : Forum ARS – Ile-de-France, « Urbanisme et Santé », 27/02/2013 dont on lira quelques interventions :

M. HUCHON, président du Conseil Régional Ile-de-France : *1/6^{ème} de la population francilienne manque de moyens pour se soigner, ... augmentation du paupérisme, ... désert médical, ... besoin d'une autre politique de santé.*

M. CHAUVIN, directeur INSERM : *« les inégalités sociales contribuent à l'inégalité d'accès aux soins, ... »*

M. LEVY, chercheur ENSA Paris Val-de-Seine : *« aujourd'hui, il faut repenser les schémas d'urbanisme qui sont à l'origine des problèmes de santé... »*

Mme. BARBE, DRIA : *« les problèmes de santé et environnementaux doivent être des priorités du SDRIF à venir, ... ».*

oOo

L'accroissement de l'espérance moyenne de vie entraîne des projections d'augmentation de plus de 48% de la population francilienne de plus de 60 ans.

Les groupes 75 ans et surtout 85 ans et plus doubleraient avec de fortes disparités départementales et infra-départementales.

Nos références : Observatoire Régionale de Santé, ORS

Les attentes majeures des habitants franciliens en matière :

- d'information,
- d'accès à la santé,
- ainsi que le souhait de parcours fluide, sécurisé, rapide et de proximité

sont des exigences incontournables.

oOo

Le CDHPF demande l'élaboration et la mise en place urgente d'une politique régionale de santé qui rassemble tous les acteurs afin d'assurer :

- le rééquilibrage de l'offre hospitalière très concentré aujourd'hui au cœur de la région alors que le développement de la population se situe hors cœur d'agglomération notamment dans le sud seine-et-marnais.
- l'organisation de l'offre de soins de premier recours et des urgences dans le cadre d'hôpitaux publics de proximité et de plein exercice.
- la lutte contre les disparités territoriales, médicales et médico-sociales en ce qui concerne les personnels, médecins, infirmiers et paramédicaux. La création d'un CHU en Seine-et-Marne répondrait à cette problématique. L'augmentation du Numerus clausus est une nécessité absolue.

- la revalorisation de la politique de prévention et sa mise en œuvre effective notamment par la relance de la médecine scolaire.

Le CDHPF souhaite que soit revu le PRS élaboré par l'ARS afin d'intégrer les éléments ci-dessus dans les programmes d'action et d'investissement.

Des contrats locaux de santé, dans le cadre des besoins territoriaux et de la lutte contre les déserts médicaux doivent compléter et s'impliquer dans une politique cohérente et coordonnée aux besoins clairement identifiés :

- ces contrats doivent intégrer des structures nouvelles telles les centres publics de santé (un seul en Seine-et-Marne à Ponthierry) dans les zones où s'amorcent les désertifications médicales.
- ces centres publics de santé, à l'initiative des collectivités territoriales, en relation avec les hôpitaux publics sont la garantie d'un accès à la santé pour tous : secteur 1, médecine générale, spécialistes, paramédicaux, excluant les dépassements d'honoraires

La Région devra intégrer en urgence ce maillage de centres publics de santé et de mettre œuvre son implantation.

CONCLUSION

Ainsi, le CDHPF demande que l'accès de tous au service public santé soit, avec le logement social, l'une des priorités essentielles du SDRIF.

Ce document d'aménagement, d'urbanisme et de planification doit proposer :

- **une organisation forte du territoire,**
- **répondre, par une offre publique de soins performants et accessibles à tous, aux besoins des franciliens :**
- **maintien des 4 hôpitaux publics de plein exercice dans sud de la Seine-et-Marne dans le cadre d'un projet de territoire à définir,**
- **création d'un CHU en Seine-et-Marne et augmentation du numerus clausus des jeunes médecins,**
- **création d'un réseau de centres publics de santé dans les zones où s'amorcent les désertifications médicales,**
- **intensification de la présence de la médecine scolaire,**
- **développement des services sociaux,**
- **développement des équipements publics pour la petite enfance,**

- développement prioritaire des EHPAD publics.

L'ensemble de ces équipements doit, répétons-le,

être accessible à tous

sans aucun dépassement d'honoraires.